

La Prairie, c'est plus qu'une charmante municipalité de la Rive-Sud. C'est le chaleureux alliage du cachet d'hier et du dynamisme d'aujourd'hui. Son site patrimonial déclaré, son marché public, ses berges naturelles de la rivière Saint-Jacques, son parc de conservation et sa vivifiante proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont le théâtre de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs.

Joindre les quelque 200 employés de La Prairie, c'est trouver une communauté tissée serrée qui fait chaque jour la différence dans la vie de 27 117 citoyens.

CHEF(FE) DE SECTION – ACTIVITÉS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
(PERMANENT – TEMPS PLEIN)



Vos responsabilités

Vous effectuerez la planification, l'organisation et la coordination, en termes de ressources humaines et matérielles, des activités, des installations et de la programmation sportive du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Vous assurerez le maintien de bonnes relations avec la clientèle et vous apporterez une contribution significative à l'atteinte des objectifs du Service.

Vous aurez sous votre responsabilité :

- La gestion de la piscine municipale;
- La gestion des terrains sportifs;
- La gestion des plateaux sportifs des écoles;
- La programmation estivale;
- La programmation saisonnière d'activités sportives;
- Le soutien aux divers événements et activités de la Ville.



Vos principaux défis

- Instaurer des procédures et des programmes de formation pour les employés étudiants de sa section;
- Développer une approche de gestion qui engendre la mobilisation et la rétention des employés de sa section;
- Participer au développement de la programmation sportive.



Sur votre plan de travail

- vous démontrerez une approche de gestion des ressources humaines qui favorise la mobilisation, la participation, la responsabilisation, l'initiative et l'atteinte des objectifs organisationnels;
- vous planifierez le travail et établirez les horaires du personnel sous votre responsabilité et préparerez et animerez des réunions;
- vous participerez au recrutement, à la formation et à l'intégration du personnel saisonnier et des employés à contrat;
- vous planifierez, organiserez et coordonnerez les activités et les programmes dans votre secteur d'activités;
- vous assurerez un haut niveau de qualité de service à la clientèle participant aux différentes activités de votre secteur;
- vous collaborerez à l'élaboration et à l'évaluation des objectifs de votre section et émettrez au besoin des recommandations pour toute forme d'amélioration du Service;
- vous assurerez le suivi des dépenses reliées aux activités et aux programmes en fonction des budgets accordés;
- vous procéderez à la recherche de prix lors d'achat d'équipement, de matériel ou de service requis pour les activités du Service; assurerez du suivi d'inventaire, préparerez et acheminerez les différentes requêtes de travail et demandes d'équipements;
- vous collaborerez à l'élaboration des devis nécessaires aux différents travaux annuels, saisonniers ou spéciaux;
- vous travaillerez en collaboration avec les organismes sportifs;
- vous effectuerez les tâches connexes en lien avec l'emploi.

Ce qui fait de La Prairie un employeur unique

- un équilibre travail-famille
- un esprit d'équipe remarquable
- des talents motivés et dynamiques
- des avantages sociaux
- un régime de retraite avantageux
- plusieurs possibilités de se perfectionner
- une chance de s'épanouir et d'explorer différents horizons



Vous avez le bon bagage si vous :

- détenez un diplôme d'études collégiales (DEC) en loisirs;
- possédez un minimum de trois (3) années d'expérience dans un poste similaires, l'expérience acquise dans le milieu municipal est un atout;
- détenez un permis de conduire de la classe 5 valide.



Vous avez le profil que l'on recherche si vous :

- êtes orienté vers le service citoyen;
- êtes en mesure de démontrer des réalisations en gestion efficace des opérations;
- êtes un mobilisateur d'équipe;
- avez une bonne communication interpersonnelle;
- détenez une bonne capacité d'adaptation.



Votre salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par l'accord sur les conditions de travail des employés cadres de la Ville de La Prairie présentement en vigueur.

Le salaire annuel est de 69 911 \$ à 89 095 \$, selon l'expérience.



Le défi vous tente? Vous êtes invité à nous envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 17 mars 2025.

PAR COURRIEL : emploi@ville.laprairie.qc.ca

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

La Ville de La Prairie applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leurs candidatures.

Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.

Affiché le 3 mars 2025